

L'ÉCHO DU CART N°2 - JUIN 2016

ÉDITO

Le Collectif d'accueil des réfugiés en Trièves (CART) est actif depuis l'automne 2015. Ce groupe d'habitants s'est constitué afin d'accueillir, sur notre territoire, des réfugiés, demandeurs d'asile. Une trentaine de personnes ont ainsi pu être hébergées dans différentes communes grâce aux réseaux constitués (soit 0,03 % de la population trièvoise). Cela peut sembler peu, mais à l'échelle nationale, cela pourrait représenter 195 000 personnes. Cet accueil dans le Trièves n'est pas difficile, il repose essentiellement sur la bonne volonté, la bienveillance, l'esprit d'ouverture de personnes ordinaires qui ouvrent leur porte pour une semaine, quinze jours, parfois plus. Ces hébergeurs sont soutenus par un réseau qui fournit un accompagnement matériel : de la nourriture, des repas, des vêtements, de l'argent, du covoiturage.

Alors que l'État français vient de remettre en cause ce principe d'accueil des réfugiés, en complète opposition avec la convention de Genève (1951), suite à l'accord négocié par l'Union européenne et la Turquie (renvoi vers la Turquie de tous les migrants arrivés en Grèce, y compris les Syriens fuyant la guerre), cet élan trièvois prouve qu'il est tout à fait possible d'accueillir simplement des demandeurs d'asile en milieu rural.

Rappelons que la France s'était engagée fin 2015 à accueillir 30 700 réfugiés (Irakiens, Érythréens et Syriens) sur deux ans. Elle n'en a reçu à ce jour que 512 (printemps 2016).

Le CART est plus que jamais décidé à poursuivre cet accueil et à l'étendre à d'autres villages, avec l'aide du plus grand nombre.



TOUR D’HORIZON DE L’ACCUEIL EN TRIÈVES

Depuis fin octobre 2015, nous avons hébergé 28 demandeurs d’asile originaires de République démocratique du Congo, du Pakistan, d’Albanie, d’Angola, de Syrie, de Macédoine, de Guinée, d’Arménie. Quelques familles, mais surtout des adultes isolés, fuyant la guerre, les persécutions religieuses, ethniques, créées par des bouleversements géopolitiques auxquels les gouvernements occidentaux ne sont pas étrangers. Parmi ces réfugiés, certains ne sont restés que quelques jours, d’autres plusieurs mois, à Mens, Monestier de Clermont, Roissard, Saint Martin de la Cluze, Saint Paul les Monestier, Chichilianne, Saint Michel les Portes. D’autres collectifs s’apprêtent à nous rejoindre : la Mure, Cordéac, Lalley.

Le CART serait très heureux d’accompagner d’autres collectifs, d’autres villages, d’autres habitants souhaitant également participer à cette démarche.

COMMENT FONCTIONNE LE CART

En septembre 2015, une coordination de 20 personnes s’est portée volontaire pour jeter les bases de l’organisation de l’accueil. Puis elle a recensé tous les concours possibles proposés par les 150 personnes qui avaient répondu présent lors des 2 réunions publiques de septembre et de novembre.

Les premiers réfugiés sont arrivés à Mens puis au fur et à mesure des habitants d’autres villages se sont regroupés et organisent localement l’entourage du ou des demandeurs d’asile accueillis.

La coordination du réseau continue de se réunir plusieurs fois par mois pour évaluer le dispositif, pointer les problèmes généraux et surtout continuer de réfléchir à la suite de la démarche. Les hébergements « glissants » tels que nous les organisons auront leur limite et il nous faut trouver des solutions pérennes notamment pour ceux qui vont obtenir le statut de réfugiés et décider de rester dans le Trièves.

Le CART n'est pas une association. C'est un réseau, fondé sur une démarche collective, où chacun amène ce qu'il peut. A cet effet, la coordination est ouverte à quiconque souhaite y apporter son aide. Si vous souhaitez être informés de ses dates de réunions, faites-vous connaître en nous écrivant ou dites-le à un membre de la coordination que vous connaissez déjà.

C'EST QUOI « ACCUEILLIR » UN DEMANDEUR D'ASILE

- Trouver des hébergeurs, qui peuvent accueillir au moins 15 jours d'affilée
- Assurer la collecte de nourriture et de produits courants et de toilette
- Les accompagner au collectif d'entraide pour les vêtements
- Organiser des A/R réguliers à Grenoble pour les démarches administratives
- Leur faire découvrir le réseau social et associatif
- Les inviter à sa table de temps à autre

LES RESSOURCES

Un demandeur d'asile perçoit l'ATA - Allocation Temporaire d'Attente - versée par l'OFII - Office Français de l'Immigration et de l'Intégration. Elle est de 11 euros par jour et ne suffit pas à subvenir à tous les besoins quotidiens.

La collecte de dons en nature pour remplir les frigos et de dons en espèces pour les factures d'électricité des hébergeurs et les transports reste indispensable.

Des lieux de dépôt de marchandises ou de tirelires sont mis en place dans les villages : au Petit Marché et au Café des Sports à Mens.

FOCUS : L'HISTOIRE DE DJO

Djo, originaire de République démocratique du Congo, militant catholique, persécuté à ce titre par le régime de Kabila, est arrivé mi-décembre à Mens, où il a été hébergé chez bon nombre d'habitants. Au cours de ces six mois passés ici, il a participé à différentes activités associatives (batucada, jardin partagé, etc) et s'est attiré la sympathie de nombreuses personnes. Le 11 mai, il a enfin obtenu une place en CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile) à Pont de Chéruy (Nord-Isère). Il va pouvoir poursuivre ses démarches administratives pour obtenir son statut de réfugié. Le CART serait très heureux de le voir revenir parmi nous pour exercer son métier de carrossier.



Charmante, Léa et Djo à Mens

REJOIGNEZ NOUS

trievessansfrontieres@gmail.com

**POUR COLLECTER DES FONDS, LE CART SERA PRÉSENT À LA FÊTE DES HABITANTS LE 19 JUIN
ET VOUS PROPOSERA DES GLACES DU SORBET VAGABOND**